

Abdullah Öcalan

La feuille de route

pour
la démocratisation de la Turquie
et
la résolution de la question kurde

– Résumé –



Éditeur:

Initiative international « Liberté pour Abdullah Öcalan – Paix au Kurdistan »

2011

First Signatories of the International Initiative

Mairead Corrigan-Maguire (Nobel Peace Prize, Ireland), **Dario Fo** (Nobel Prize for Literature, Italy), **Adolfo Perez Esquivel** (Nobel Prize for Literature, Argentina), **José Ramos-Horta** (Nobel Peace Prize, East Timor), **José Saramago** (Nobel Prize for Literature, Portugal), **Danielle Mitterrand** (Foundation France Liberté, France), **Ramsey Clark** (form. Attorney General, USA), **Uri Avnery** (Gush Shalom, Israel), **Noam Chomsky** (Linguist, Publicist, MIT, USA), **Alain Lipietz** (MEP, France), **Pedro Marset Campos** (MEP, Spain), **Lord Eric Avelby** (House of Lords, UK), **Harry Cohen** (MP Labour, UK), **Cynog Dafis** (MP Plaid Cymru, Wales, UK), **Lord Raymond Hylton** (House of Lords, UK), **Lord John Nicholas Rea** (House of Lords, UK), **Walid Jumblatt** (Leader of the Progressive Socialist Party, Lebanon), **Rudi Vis** (MP Labour, UK) Paul Flynn (MP Labour, UK), **Máiréad Keane** (Sinn Féin, Northern Ireland), **Domenico Gallo** (form. Senator, Italy), **Livio Pepino** (Magistratura Democratica, Italien), **Xabier Arzalluz** (President PNV, Spain), **Tony Benn** (MP Labour, UK), **Alain Calles** (President MRAP, France), **Gianna Nannini** (Singer-songwriter, Italy), **Geraldine Chaplin** (Actress, Spain), **David MacDowall** (Writer, UK), **Dietrich Kittner** (Cabaret artist, Germany), **Alice Walker** (Writer, USA), **Franca Rame** (Writer and actress, Italy), **Chris Kutschera** (Writer, France), **Prof. Dr. Jean Ziegler** (MP and Publicist, Switzerland), **Prof. Dr. Angela Davis** (University of California, Santa Cruz, USA), **Prof. Dr. Norman Paech** (International Law, Germany), **Prof. Dr. Werner Ruf** (International Law, Germany), **Prof. Dr. Gerhard Stuby** (International Law, Germany)

A propos de ce texte

Le document que vous vous apprêtez à lire est extraordinaire.

Adressé à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, un des plus importants organismes du Conseil de l'Europe, la « Feuille de route » fait partie de la défense écrite d'Abdullah Öcalan dans un de ses procès en instance. Les autorités turques l'ont illégalement confisquée en août 2009 et ne l'ont pas transmise à la Cour avant dix-huit mois. La Cour ne put se la procurer qu'après avoir insisté de manière répétée sur le fait que les autorités turques n'ont aucun droit de retenir des documents adressés à la Cour, ni même de les lire d'ailleurs.

Mais ils les ont sans aucun doute lus. Après avoir examiné les propositions d'Öcalan, l'Etat turc a décidé d'initier des pourparlers avec Abdullah Öcalan au plus haut niveau de l'Etat. L'existence de ces pourparlers a été confirmée par le gouvernement en août 2010. Il ne semble pas exagéré de dire que la « Feuille de route » se trouve à l'origine de ces pourparlers.

Il s'agit donc d'un document-clé dans la lutte pour une solution pacifique et démocratique aux problèmes fondamentaux de la Turquie : son manque de démocratie et la question kurde. La « Feuille de route » traite tous ces problèmes de manière exhaustive. Nous avons résumé les points-clés de ses analyses et propositions, afin de favoriser une meilleure compréhension de la perspective kurde sur la résolution des conflits et les défis qu'elle pose.

Nous croyons que la publication de ce texte permettra aux lecteurs de mieux comprendre le processus actuel. Nous espérons voir ce processus se transformer, sur la base de cette feuille de route, en processus de négociations et finalement conduire à la démocratisation de la Turquie et à une résolution de la question kurde.

Initiative internationale

« Liberté pour Abdullah Öcalan – Paix au Kurdistan »

Avril 2011

La feuille de route pour la démocratisation de la Turquie et la résolution de la question kurde

Préface

Cet exposé intervient au moment de l'intensification du débat sur la démocratisation de la Turquie et je le présente en raison des responsabilités qui sont les miennes. L'année 2009 est de la plus haute importance pour la résolution de la question kurde, question actuellement au centre de débats animés. Le Président, M. Abdullah Gül, a fait remarquer cette importance en observant que « cette question doit être résolue, il n'y a pas d'autre solution ». Le positionnement clair des institutions fondamentales en charge de la sûreté de l'Etat par rapport à la résolution des problèmes, les commentaires faits dans l'espace public à mon propos et les différents appels à mon égard sont autant d'éléments qui donnent une importance supplémentaire à cette présentation.

De plus, les vœux écrits et oraux du Président Turgut Özal au début des années 1990 et du premier ministre Necmettin Erbakan en 1997, les notes de briefing envoyées par le Département des

relations sociales de l'armée à peu près à la même époque, les discussions avec les autorités pendant et après les dix jours d'interrogatoire ayant suivi mon arrestation en 1999, ainsi que les lettres que j'ai adressées aux autorités compétentes et la tendance de la république de Turquie à clarifier sa position font partie des facteurs qui m'ont conduit à proposer une telle présentation.

Cadres conceptuel et théorique et principes

Cadre conceptuel

En Turquie, il y a encore peu de temps, les problèmes étaient bloqués dès le niveau conceptuel en raison des interdictions placées sur la définition même des problèmes. De nombreux concepts tels que le fait d'être « Kurde », ainsi que de nombreux autres concepts de la littérature de gauche, étaient alors interdits. Il demeure toujours en Turquie une peur de la notion de « Kurdistan » et les milieux officiels rechignent à l'utiliser. Je n'aborderai pas le développement scientifique de la notion de Kurdistan ; il suffit à cet effet de dire qu'elle puise ses origines dans les caractéristiques du peuple de la région et que de nombreux témoignages attestent de son usage par les administrations seldjoukide et ottomane afin de désigner le « pays des Kurdes ». Lors de la fondation de la république, Mustafa Kemal Pacha lui-même utilisait très souvent les termes de « député du Kurdistan », « assemblée du Kurdistan » et « province du Kurdistan ». L'interdiction des concepts de Kurde et de Kurdistan lors de la période de négation et d'assimilation que nous avons vécue ne peut effacer leur légitimité. Alors même que nous tentons de résoudre les problèmes, une interdiction d'utiliser les termes de Kurde et de Kurdistan ne peut qu'immédiatement nous conduire à une impasse. L'utilisation de tout autre terme sera, en effet, rejetée par la partie concernée.

Il y a des concepts qui doivent être clairement définis, et le premier d'entre eux est le concept même de démocratisation. La démocratisation est l'un des concepts les plus dénaturés en Turquie. Dans ma présentation, je n'utilise pas le mot démocratisation dans un sens de classes. Il épouse tous les contextes sociaux, sans porter la marque de quelque classe ou couche sociale que ce soit. Il renvoie à la sauvegarde de la liberté d'expression et d'association, ainsi que des droits individuels de tous les secteurs sociaux - qu'ils soient en minorité ou en majorité, et quelles que soient leur langue, leur religion, leur ethnie et leur nationalité - face à l'Etat. C'est une erreur de geler l'Etat au sein de la démocratie tout comme c'est une erreur de geler la démocratie au sein de l'Etat. Tous deux ont, en effet, un rôle et une fonction différentes. Une des questions les plus cruciales de la démocratisation réside dans la capacité à trouver un équilibre entre l'Etat et de la démocratie.

La « république » et l'« Etat-nation » sont deux autres éléments importants qui doivent être clarifiés pour avancer vers une solution. Toutes les républiques ne sont pas des Etats-nations, la république romaine en est un parfait exemple. Le concept de république est lié à la démocratie et renvoie à une forme d'administration représentative par les secteurs sociaux, membres du public y compris, sans être attaché aux monopoles oligarchiques. D'autre part, l'Etat-nation se base sur l'analogie qui est faite entre l'Etat et la nation ; les exemples les plus parlants en sont donc l'Italie fasciste, l'Allemagne nazie et le Japon. L'Etat-nation refuse de reconnaître l'existence de différents groupes d'intérêts au sein d'une même nation, ayant chacun leurs droits et leurs libertés propres. Il ne permet pas aux groupes à l'intérieur de l'Etat et de la nation d'avoir des intérêts différents et contradictoires. En essence, il s'agit d'une dictature. Les apparences démocratiques formelles n'y

changent rien. Par conséquent, pour parvenir à une solution en Turquie, il est de la plus haute importance que les concepts de république et d'Etat-nation soient proprement définis et interprétés. Par exemple, la question kurde peut être résolue au sein d'une république, mais ne peut être résolue au sein d'un Etat-nation qui revient à la négation de la république.

La clarification de concepts tels que « terre commune » et « nation » sont de la plus haute importance. Il est tout à fait possible que des peuples de différentes cultures acceptent la même entité géographique comme terre commune, et l'on en trouve de multiples exemples au travers de l'histoire. Par exemple, les régions qui sont actuellement appelées Turquie et Kurdistan étaient autrefois appelées Anatolie et Mésopotamie, et représentent la terre commune de peuples tels que les Turcs, les Kurdes, les Arméniens, les Assyriens, les Arabes, les Juifs, les Chrétiens, les Grecs et de nombreux groupes venus du Caucase. Il n'est donc ni juste, ni réaliste d'en faire uniquement la terre des Turcs ou des Kurdes. Le seul fait que les frontières étatiques de la république de Turquie comprennent ces régions ne signifie pas que celles-ci appartiennent exclusivement à l'ethnie turque.

Une définition similaire peut être postulée pour le concept de « nation commune ». Une nation ne se compose pas de la somme de ses citoyens ; plus important encore, la nation doit être vue comme la somme des peuples auxquels appartiennent ses citoyens et devrait même être interprétée comme la nation des nations. S'il y a consensus autour du concept de « terre commune », alors la nation commune de tous les peuples et de toutes les nations qui vivent au sein des frontières d'un Etat et tous ceux qui sont inclus dans ce concept sont la nation et l'Etat. Il serait conceptuellement plus analytique et plus propice à la démocratisation d'appeler ceux qui vivent en Turquie la nation de Turquie, tout comme l'on parle de république de Turquie et de Grande Assemblée Nationale de Turquie.

La clarification du concept d'« identité » contribuera à la solution. L'identité définit le sens d'appartenance des communautés par rapport à des attributs tels que la religion, la nation, la culture, le genre, etc. La question importante est ici de savoir si nos approches à l'identité sont ouvertes et flexibles, ou bien strictes et fermées. L'ouverture et la flexibilité apportent une contribution importante aux solutions démocratiques. La sévérité et la fermeture, par contre, compliquent encore la recherche de telles solutions. Il est possible de considérer le mélange des identités comme une richesse. L'important est de comprendre la différence, voire même la contradiction existant entre une approche de synthèse et la dissolution de son identité dans une autre.

L'aspect le plus important ayant trait aux questions conceptuelles est de ne pas faire une fixation sur les concepts et de ne pas présenter tous les phénomènes sociaux comme représentations exagérées et chauvines d'un concept étriqué. Ainsi, l'insistance sur des catégories aussi fluctuantes qu'abstraites, telles que la nation, le pays, la religion et la langue en tant que valeurs dogmatiques fondamentales est incompatible avec l'esprit d'une résolution démocratique.

Cadre théorique

La clarification du cadre théorique, en relation avec la démocratisation, contribuera à la solution. La question la plus fondamentale consiste à clairement faire la différence entre la théorie de l'Etat-nation et celle de la nation démocratique. L'Etat-nation se base sur l'homogénéité des citoyens avec une seule langue et une seule ethnie. De plus, il conditionne ce même citoyen pour accomplir les mêmes rituels que les autres en le rattachant à une même croyance officielle. Cette

croyance n'est pas du patriotisme, mais un nationalisme et un religionnisme chauvins. L'Etat-nation n'approuve pas les différences sociales. Il se base sur l'identité de tous les groupes. Il est clair que cela correspond à une théorie de la nation qui est en accord avec l'idéologie fasciste. La théorie de la nation démocratique est, elle, totalement différente. Sa définition de l'Etat est celle d'un Etat multilingue, multireligieux, multiethnique, multiculturel et composé de groupes et d'individus aux intérêts divergents. Elle ne se base pas sur l'identité des citoyens et des groupes. Elle n'accepte pas la définition postulant que « l'Etat est égal à la nation ». Elle les considère comme deux formations différentes. L'Etat et la démocratie sont deux domaines différents qui doivent chacun être développés. Ces deux domaines doivent devenir des entités séparées, prenant part à un équilibre où ils reconnaissent leur légitimité mutuelle. Cela devrait être la clause la plus fondamentale de la constitution. La théorie de la nation démocratique considère les groupes, les communautés religieuses et la société civile comme aussi importants que le citoyen et garantit constitutionnellement leur existence. Le concept de citoyens abstraits n'est rien d'autre que du bla-bla libéral. Le citoyen ne prend une signification concrète qu'appartenant à un groupe, une communauté ou une société civile.

L'autre question théorique importante que je soulève a trait à la constitution. La question de savoir si c'est « l'Etat ou l'individu » qui sous-tend la théorie de la constitution est une question largement débattue. Il y a une grosse différence entre la théorie constitutionnelle vue comme la somme des règles qui régissent l'Etat et les théories constitutionnelles qui régulent les droits et les libertés de l'individu face à l'Etat. Il en va de même pour les libertés et les droits collectifs. Il est donc clair que la théorie de la démocratisation doit se baser sur la théorie constitutionnelle qui se fonde sur la protection des libertés et droits individuels et collectifs face à l'Etat. L'Etat, qui est la forme de pouvoir la plus organisée, n'a pas besoin de protection. Son existence est déjà elle-même l'expression de cette protection. Astreindre son mode de fonctionnement à des règles fondamentales n'est pas en contradiction avec la théorie de la constitution démocratique.

L'autre distinction importante qui doit être bien comprise est celle qui s'opère entre les solutions étatistes et les solutions démocratiques aux questions sociales. La théorie étatiste considère la nationalisation totale comme la solution à tous les problèmes sociaux. Par exemple, la religion elle-même - qui est une croyance et une philosophie métaphysique - devient une propriété de l'Etat, ce qui en fait un problème au lieu d'une solution. De nombreux problèmes nationaux, culturels, économiques et sociaux sont considérés comme résolus dès lors qu'ils sont propriété de l'Etat ou contrôlés par celui-ci. Cette théorie ne résout clairement pas les problèmes, mais au contraire les aggrave et les multiplie.

Un autre inconvénient de la théorie étatiste est qu'elle tire également les forces affectées par les problèmes vers l'étatisme. Par là même, elle prend le risque de les voir imposer leur propre Etat-nation comme seule solution. D'une certaine manière, cela conduit à une mentalité qui veut qu'on ne peut être contre l'Etat qu'avec un autre Etat. L'opportunité analytique que fournit la théorie démocratique est supérieure, en cela qu'elle ne voit pas la rupture d'avec les frontières étatiques ou la création d'un contre-Etat-nation comme quelque chose de nécessaire ni d'obligatoire. Le plus non négligeable des théories démocratiques est qu'elles proposent une solution flexible qui n'est pas un Etat, qui n'a pas vocation à devenir un Etat et qui ne rejette ni ne dénie l'Etat existant.

Une autre question théorique fondamentale réside dans la théorie des droits individuels et collectifs. Il y a énormément de spéculation sur cette question, souvent dénaturée par l'individualisme libéral. Une compréhension même minimale des sciences sociales nous montre que ce qui est individuel est également social et que ce qui est social aussi individuel, et donc que l'un et l'autre se rejoignent.

Lorsque l'on développe un cadre théorique pour la résolution des questions de démocratisation, il nous faut comprendre qu'une grande partie du problème a ses origines dans les sciences sociales positivistes européennes et tout particulièrement françaises. Malgré le fait qu'elle en soit à sa cinquième république, la France est toujours confrontée à des problèmes liés à la laïcité, à la citoyenneté et aux communautés religieuses. Elle a également perdu toutes ses revendications hégémoniques, non seulement face à l'empire britannique, mais aussi dans toute l'Europe et dans le monde. Les sciences sociales positivistes sont un facteur déterminant de tout ceci. La république de Turquie, ainsi que la période de Tanzimat¹ et les deux périodes de Meşrutiyet² l'ayant précédée, étaient basées sur la troisième république française. De plus, elles avaient épousé le positivisme français, car il s'agissait à l'époque de l'idéologie de la modernité. Par conséquent, il est important d'examiner et de clarifier le rôle de ce positivisme en Turquie et les résultats qu'il y a engendrés. Si, dans les quatre-vingt-dix années passées, la république de Turquie n'a pas avancé vers sa propre démocratisation, il est clair qu'en l'absence d'une analyse de l'impact pratique des pratiques républicaines et théoriques du positivisme français, la probabilité qu'une solution efficace soit trouvée paraît maigre et les anciens problèmes continueront. Je ne parle pas de totalement rejeter l'influence du positivisme français et de ses pratiques républicaines. Mais si nous ne parvenons pas à surmonter ses effets négatifs et à bénéficier de la révolution scientifique et des évolutions de la théorie de la démocratie qui se sont faits jour après les années 50, l'opportunité d'une grande démocratisation et de la liberté de pensée ne sera pas utilisée au meilleur escient.

L'influence française demeure importante en théorie et en pratique et doit donc être analysée. Actuellement, les sciences sociales eurocentriques sont la cible de nombreuses critiques. Le masque de l'orientalisme par rapport au Moyen-Orient est peu à peu en train d'être retiré. En résumé, voici ce que j'affirme : Nous ne pouvons totalement ignorer les valeurs culturelles d'avant-garde du Moyen-Orient, qui ont une histoire de 15 000 ans, et certainement pas les valeurs culturelles dominantes des civilisations principales des 5 000 dernières années. Nous ne pouvons pas non plus ignorer les opportunités de solution qu'elles nous fournissent. Je ne pense pas que l'on puisse résoudre ou même comprendre nos problèmes sociaux les plus fondamentaux par le biais de cette culture vieille d'à peine cinq siècles, qui exhibe un positivisme et un matérialisme vulgaire, sans compter qu'une grande partie de celle-ci provient directement du Moyen-Orient. Les solutions auxquelles nous pourrions parvenir sur la base de cette culture nous conduiraient à des structures encore plus inadaptées. Il serait plus juste de se séparer de cette hégémonie idéologique eurocentrique et de remettre à l'ordre du jour les valeurs humaines et les approches à la résolution des problèmes sociaux existant dans les traditions moyen-orientale et extrême-orientale.

Une question supplémentaire en lien avec le contexte théorique est celle de la relation entre l'« historicité » et le « moment présent ». C'est sur cette question de la signification de l'histoire et

¹ Période de réformes au sein de l'empire ottoman, 1838-1876.

² Périodes constitutionnelles au sein de l'empire ottoman, 1876-1878 et 1908-1922.

du moment présent que le dogmatisme objectif inspiré du positivisme a eu le plus d'influence. Soit il considère le moment présent comme une accumulation historique quantitative strictement déterministe, soit il considère l'histoire comme une accumulation quantitative de moment présent dans le passé. En effet, il ne fait aucune différence entre l'histoire et le moment présent. L'histoire est donc niée. Affirmer que « le moment présent est l'histoire » forme par conséquent un terrible noeud d'erreurs. Par ailleurs, la construction positiviste du moment présent se fait autour d'une négation de quatre-vingt-dix pour-cent de la vérité. Son influence sur l'histoire conduit soit à une négation énorme, soit à son contrepoids, l'exagération.

Il serait plus approprié de déterminer comment l'histoire conditionne le moment présent par une recherche minutieuse et approfondie. Aucun problème social ne peut être traité et résolu sans se pencher sur ses connections historiques ou en le renversant. Nous ne pouvons parler d'un moment présent qui ne refléterait pas l'histoire.

Une dernière contribution au cadre théorique doit être recherchée dans la pensée et les pratiques morales et religieuses. L'option de la démocratisation prise seulement dans le cadre de la théorie politique ne serait ni juste, ni réconciliable avec la conscience de chacun. La société n'est pas qu'une réalité politique, elle est aussi une réalité morale et religieuse. Pendant des milliers d'années, la religion et la morale furent les institutions qui traitaient le plus des problèmes des sociétés auxquelles elles appartenaient et y développaient des solutions.

Cadre de principes

Le cadre de principes doit être développé sur la base du cadre théorique. La solution démocratique à développer doit aller au-delà de la simple actualité et de l'harmonie avec la situation politique. Pour être permanente, elle doit être structurelle. La résolution des problèmes doit contribuer à la guérison du système ou, en l'absence de système, à sa reconstruction ; elle ne peut se contenter de lui sauver la mise. Un Etat fonctionnel et une stabilité sociale durable ont besoin de telles solutions. La démocratie étant un système d'Etat et de société, les étapes de la démocratisation doivent être également systématiques. Je crois que les principes suivants, dont la liste n'est pas exhaustive, peuvent garantir les conditions minimum nécessaires à l'établissement d'un cadre permanent pour parvenir à un système démocratique.

1- Principe de la nation démocratique : Ceci renvoie à la forme nationale d'une société démocratique qui n'est pas basée sur une langue, une ethnie, une classe ou un Etat unique mais est multilingue, multiethnique et ne fait aucune place aux distinctions de classes ou aux privilèges élitaires. Elle est fondée sur l'existence d'individus libres et égaux. Une nation démocratique de ce type est constituée de citoyens et de communautés démocratiques, et est construite sur le paradigme d'une nation flexible faite d'identités culturelles ouvertes.

2- Principe de la terre commune (et démocratique) : Ce principe renvoie à la somme des terres qui sont librement et également partagées et où aucun individu ni aucune communauté ne sont marginalisés par aucun ou aucune autre.

3- Principe de la république démocratique : Ceci renvoie à l'accessibilité de l'Etat pour la société démocratique et l'individu. L'organisation de l'Etat et l'organisation démocratique de l'individu sont deux phénomènes différents, fondés sur le respect mutuel de la légitimité de l'autre.

4- Principe de la constitution démocratique : Il s'agit de la constitution composée via un consensus social, fondée sur la protection du citoyen et des communautés démocratiques face à l'Etat-nation.

5- Principe de l'indissociabilité des droits individuels et collectifs : Les droits individuels et les droits collectifs sont deux aspects différents de la même société, tout comme la société, bien que constituée d'individus, ne se ramène pas à la somme de ces individus. Une médaille ne peut avoir qu'une seule face, et aucun individu ni aucune société ne peut accepter d'avoir les droits individuels sans les droits collectifs, et vice-versa.

6- Principe de la liberté et de l'indépendance idéologique : La solution de la nation démocratique ne peut être atteinte si l'hégémonie idéologique positiviste de la modernité capitaliste et son esclavagisme libéral reconstruit en tant qu'individualisme ne sont pas vaincus. Avoir conscience de sa propre nature sociale est la condition de conscience pour parvenir à une nation démocratique.

7- Le principe de l'historicité et du moment présent : Les réalités sociales sont des réalités historiques. Les réalités vécues dans le passé continuent d'exister dans le présent et au sein des développements contemporains, avec très peu de différence. Si le lien entre l'histoire et le moment présent n'est pas correctement établi, alors l'individualisme de la modernité capitaliste qui a été dépouillée de son histoire et la mentalité sociale de l'homogène, de l'instantané et du temporaire ne peuvent être vaincus. Il est nécessaire de correctement interpréter l'histoire et le présent afin de parvenir à une nation démocratique.

8- Principe de la conscience et de la moralité : Pour parvenir à une solution durable à tout problème social, il faut recourir à la moralité et à la conscience. Les solutions de la modernité, qui se reposent seulement sur le pouvoir et la loi, ne donnent pas d'autres résultats que la suppression et la dénaturation des problèmes. L'empathie basée sur la moralité et la conscience est essentielle au sein pour parvenir à une nation démocratique.

9- Le principe de l'autodéfense des démocraties : Aucun être vivant n'existe sans mécanisme d'autodéfense. Les sociétés démocratiques sont les êtres les plus avancés de la nature et elles ne peuvent matérialiser et soutenir leur existence sans l'autodéfense. Dans une nation démocratique, les besoins du principe d'autodéfense doivent être remplis.

Plan d'action pour une solution

Si les modèles de résolution des problèmes sociaux proposés n'ont pas de valeur pratique correspondante, alors il ne s'agit que de vaines réflexions. Sans aucun doute, les étapes pratiques sont aussi liées à la pensée, elles sont des pensées en marche. Néanmoins, la réponse à une analyse réussie ne peut se trouver que dans sa pratique.

Je peux dire, pour ma part, que les étapes pratiques, même réalisées de manière amateur, dans la résolution de la question kurde, sont pour moi plus importantes que les actions unilatérales. Je crois que la priorité doit toujours être donnée au dialogue. Mais je sais aussi que se bercer d'illusions au nom du dialogue conduit au désastre. La capacité de négociation des différentes parties ne doit pas être sous-estimée. Le plus petit terrain de négociations est ainsi plus précieux que l'action physique la plus efficace et la plus évoluée.

Au cours des années 70 qui virent l'émergence du PKK, il existait une politique de négation très sévère par rapport aux Kurdes. Ne serait-ce qu'une opposition verbale à cette politique était réprimée de la manière la plus dure qui soit. Déjà à l'époque, la priorité était donnée à des solutions démocratiques communes avec les groupes de gauche. C'est dans cette optique que je fus élu à la présidence de ADYÖD (Association Démocratique de l'Education Supérieure d'Ankara) en 1975. Lorsque ceci échoua, se tourner vers l'émergence du PKK devint inévitable. En ce qui concerne l'initiative du 15 août 1984, il s'agissait là encore de la seule alternative face à la politique de négation et d'annihilation. Bien que tout ne se soit pas passé comme je l'avais alors envisagé, je n'ai pas hésité à faire de mon mieux.

Si le dialogue initié au début des années 90 par le président de l'époque, Turgut Özal, était allé plus avant, la question kurde en serait aujourd'hui à un stade totalement différent. L'Etat n'a pas permis à son propre président d'engager le dialogue et les négociations. La politique traditionnelle de négation et d'annihilation était totalement à l'œuvre. Nous traversâmes alors une des périodes les plus sombres de l'histoire de la république. La tentative de dialogue des fronts politique et militaire en 1997 et 1998 connût le même sort. Les obstructions intérieures et extérieures, c'est-à-dire le GLADIO, dont l'influence s'étendait à toutes les structures politiques et militaires, ne permettait pas ne serait-ce que les tentatives de dialogue et de négociation les plus simples. En dépit de tous mes efforts pour traiter les procédures d'interrogation d'Imrali comme la base à un dialogue et à des négociations, on n'eût de cesse de tout gâcher. Toutes mes propositions restèrent sans réponse. Il était clair qu'ils planifiaient l'élimination totale du mouvement. Certaines structures voyaient les négociations et le dialogue comme leur propre fin. Elles avaient gagné en puissance, jusqu'à former un Etat au sein de l'Etat. Elles étaient les plus dangereuses et impitoyables de toutes les sections contaminées par la maladie du pouvoir. En dépit de tous mes avertissements, cela aboutit à des milliers de morts et à des dégâts matériels colossaux. Personnellement, j'ai fait le choix de limiter la guerre dès les années 90. Mais lorsque nous n'obtinrent aucun résultat par ce biais, je fus forcé d'expliquer en guise de dernier avertissement que, bien qu'elle ne soit pas souhaitable, une résistance totale des Kurdes et du Kurdistan était proche et inévitable s'ils souhaitaient « protéger leur existence et atteindre leur liberté ». Je mentionne les terrains possibles de dialogue et de négociations, car les développements de ce type ne sont pas non plus impossibles.

Ce n'est pas comme si les parties en guerre n'avaient pas de plan. Les plans d'action sont un domaine particulièrement travaillé. De par mes propres expériences, je suis bien au courant de l'existence d'un tel travail. Les plans d'action unilatéraux sont mis en place avec vigueur. Ce qui est difficile est de développer des plans d'action permettant de faire se rejoindre les différentes parties. En l'absence d'empathie mutuelle, de tels plans ne peuvent être avancés. Je vais maintenant brièvement exposer ma vision des plans d'action actuellement mis en place et développés unilatéralement, puis je présenterai un plan d'action possible pouvant conduire à la réconciliation des parties en présence. Je dois préciser que je ne me considère pas comme une des parties responsables de la mise en place de ce plan. En effet, le statut actuel de ma condamnation et les conditions dans lesquelles elle est exécutée ne me permettent pas de constituer une des parties. L'opinion que je présente dans ces lignes a pour but de s'assurer que les parties en présence ont une connaissance réaliste l'une de l'autre, et d'inspirer un possible plan d'action commun, en fonction de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas.

1- Le plan d'une solution par la politique traditionnelle de négation et d'annihilation : Bien que leur nombre ait diminué, des plans visant à atteindre une telle solution continuent d'être développés et mis en pratique. Ils sont issus de milieux ayant émergé en tant que bourgeoisie de classe moyenne et bureaucrate, se reposant sur la richesse retirée de l'Etat. Ils ont été démasqués et isolés à la fois sur le plan intérieur et extérieur, ce qui ne les empêche pourtant pas de mettre en application leurs plans d'annihilation par des méthodes pernicieuses et brutales. La réponse de tous les Kurdes, excepté la section traditionnelle des collaborateurs, face à ces plans est de faire montre de la résistance la plus totale de leur histoire. Le PKK, qui se trouve à la tête de cette résistance, a la capacité et le pouvoir de mettre en application complète ses propres plans d'action. Il est dans une position qui lui permet d'alterner entre des plans de défense passive, des plans de défense active et des plans de résistance illimitée. Dans la période à venir, on peut supposer qu'il passera à des plans de défense illimitée, car la solution démocratique risque de se trouver dans une sérieuse impasse.

2- Le plan d'une solution fédéraliste et nationaliste : Ces plans sont également mis en application dans différents domaines et dimensions. Les Etats-nations coloniaux traditionnels et les pouvoirs hégémoniques globaux se trouvent derrière ces plans, qui sont exécutés par l'Administration fédérale du Kurdistan irakien. Bien qu'ils aient tous des objectifs différents, un consensus général se dégage. Ils soutiennent ce plan car ils souhaitent dénaturer le potentiel démocratique et révolutionnaire des Kurdes. Les Etats-Unis sont la force hégémonique qui soutient le plus ouvertement l'Administration fédérale kurde. Cette administration fédérale joue un rôle stratégique pour le contrôle de l'Irak, de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie. Les administrations turque, iranienne et syrienne soutiennent le plan d'un « Petit Kurdistan » au nord de l'Irak à travers différents plans avancés depuis la seconde guerre mondiale, et ce, afin de briser la résistance de leurs propres Kurdes et de rejeter leurs propres Kurdistans. Lorsque les Kurdes souhaitent dépasser le rôle qui leur a été désigné, ces forces sont unanimes pour s'y objecter.

Les politiques et les plans fondés sur la stratégie du « diviser pour mieux régner » sont principalement mis en œuvre via ce projet de « Petit Kurdistan ». Les révolutionnaires, radicaux démocrates et les socialistes sont ainsi combattus. Un des objectifs fondamentaux de ce plan est l'isolation du PKK. Il existe une opération totale de Gladio afin d'isoler et d'éliminer le PKK en échange d'un « Petit Kurdistan ». De plus, ce plan reçoit un large soutien du champ de la diplomatie internationale. Les administrations américaine, turque et irakienne, qui ont maintenant inclus l'administration fédérale kurde en leur sein, se conforment pour l'instant à ce plan et essayent de duper le PKK pour qu'il dépose les armes. Ce plan n'est cependant pas suffisamment bien exécuté, en raison des intérêts divergents des différentes parties, et sa mise en place demeure donc limitée. Il ne contient aucun espoir car il n'est pas soutenu par la majorité de la société kurde et parce qu'il ne sert les intérêts que d'une élite restreinte. Ses partisans sont donc chaque jour un peu plus isolés.

La réponse du PKK à ce plan et de ne pas se rendre et de continuer à résister. De nombreuses personnes indécises et depuis longtemps faibles moralement et idéologiquement au sein de nos rangs se sont enfuies pour aller se réfugier auprès des tenants d'un tel plan. Bien que ceux-ci aient souhaité créer un nouveau mouvement de collaboration, ils ne mirent pas longtemps avant d'être découverts. Le nationalisme kurde a traditionnellement été faible. Cela ne leur permet donc pas de développer un plan d'Etat-nation cohérent. Leur destin est de se corrompre avant d'être éliminés.

Ils ont placé tous leurs espoirs dans la rupture de la résistance du PKK. Les gouvernements turcs ont, eux aussi, nourri ceci de leurs espoirs pendant longtemps. Ils tentèrent de mettre en place contre les Kurdes un plan similaire à celui exécuté contre les Grecs et les Arméniens, sur la base d'un « Petit Kurdistan ». Cependant, la différence dans la situation et la position du PKK a rendu ce plan contre-productif. En réaction, la ligne du PKK se durcit encore plus.

3- Le plan d'une solution démocratique : Le fait que les deux premiers plans susmentionnés n'aient pas été porteurs de beaucoup d'espoirs et aient coûté très cher sur tous les fronts, a conduit la république de Turquie à se pencher sur des projets de démocratisation. De fait, les développements actuels soutiennent également une telle évolution. Les demandes pressantes des Etats-Unis et de l'UE (pour des raisons d'harmonisation), la tendance similaire démontrée par les médias, la société civile, l'opinion publique ainsi que les Kurdes font pour la première fois augmenter la faisabilité des plans de solutions démocratiques. Malgré la contre-résistance du front national-fasciste, qui est à présent en minorité, les institutions fondamentales de l'Etat ne sont pas non plus contre les projets de solution démocratique. Au contraire, elles jouent un rôle important dans la préparation du travail de terrain. Tout ceci augmente les chances d'application des plans de solution. Face à cette situation nouvelle et historique, un plan d'action faisable entre les parties concernées doit passer par différentes phases. Si un consensus est atteint entre les institutions fondamentales de l'Etat et le gouvernement sur les caractéristiques principales du Plan pour une solution démocratique et si le soutien du côté kurde, ainsi que le soutien des forces démocratiques, sont garantis, alors la mise en application possible se traduirait par les phases suivantes :

a- Première phase : Le PKK déclarera une période permanente sans actions. Au cours de cette phase, les parties doivent faire attention à ne pas se laisser provoquer, à maintenir un strict contrôle sur leurs forces et à continuer de préparer l'opinion publique.

b- Deuxième phase : Une « Commission de vérité et de réconciliation » devra être établie à l'initiative du gouvernement et avec l'assentiment de la Grande Assemblée Nationale de Turquie. Cette commission devra préparer des propositions qui serviront à retirer les obstacles juridiques. La composition de la commission devra se faire avec un maximum de consensus entre les parties. En relation avec les confessions et défenses présentées à la commission, la commission proposera l'institution d'une amnistie à la Grande Assemblée Nationale de Turquie. Au cas où les obstacles juridiques soient ainsi retirés, le PKK pourra alors retirer ses structures extrajuridiques hors des frontières de la Turquie, sous la supervision d'un comité consistant d'autorités issues des Etats-Unis, de l'UE, de l'ONU, de l'Administration fédérale du Kurdistan d'Irak et de la république de Turquie. En temps voulu, il pourra positionner ses forces dans différents pays et régions. Le point critique à ce stade est que le retrait des forces armées du PKK hors des frontières se fasse de concert avec la libération des personnes détenues et condamnées pour des activités liées au PKK. Ici, le principe de « pas d'application de l'un sans l'autre » sera à l'œuvre.

c- Troisième phase : Avec la prise de mesures juridiques et constitutionnelles vers la démocratisation, il n'y aura plus de raisons d'avoir recours aux armes. Le retour progressif dans leurs foyers de celles et ceux qui sont exilés depuis de longues années, en les personnes ayant servi au sein du PKK, les personnes ayant perdu leur nationalité et les réfugiés pourra commencer. Comme les activités du KCK s'exerceront dès lors dans un cadre juridique, le PKK n'aura plus de raison d'avoir

des activités au sein des frontières de la Turquie. Il se basera sur tous les aspects des activités politiques, sociales, économiques et culturelles dans un cadre légal et démocratique.

Ma position revêt une importance stratégique pour la mise en application de ce plan en trois phases. Ce plan a très peu de chances d'être mis en place sans Öcalan. Par conséquent, des solutions raisonnables doivent être trouvées par rapport à mon statut.

Je peux donc présenter ainsi mes idées et propositions en relation à une solution démocratique et le plan qui en découle, comme l'opinion publique en Turquie et la vaste majorité des Kurdes l'attendaient. Il est clair que je serai à même de réviser, modifier et améliorer mes idées et propositions sur la base des idées et propositions faites par les différentes parties.

Maintenant que j'ai préparé ce rapport ou feuille de route, la plus grande responsabilité incombe sans aucun doute au gouvernement de l'AKP ainsi qu'aux autorités de la Grande Assemblée Nationale de Turquie et aux institutions fondamentales de l'Etat. Si un consensus général est atteint, il faudra alors commencer immédiatement avec la première phase de ce plan. Sinon - et il ne s'agit pas d'une menace -, le PKK et le KCK seront tous deux forcés de passer à la phase de « résistance illimitée » afin de protéger l'existence des Kurdes et de les libérer. Par conséquent, afin de ne pas nous diriger vers ceci, nous devons nous éloigner à tout prix des intérêts politiques de courte vue et mettre en place notre modèle et plan d'ouverture démocratique et de solution au problème kurde.

Au cas où « le modèle pour l'ouverture démocratique et la résolution de la question kurde », qui peut s'avérer une réponse aux réalités historiques et à la situation présente de la Turquie, est mis en place, cela ne signifiera pas seulement un développement plus indépendant de la Turquie, mais conduira également à ouvrir un chemin de développement démocratique, libre et égal pour les peuples du Moyen-Orient. La progression des éléments de la modernité démocratique face à l'occupation et au colonialisme de la culture régionale par les éléments de la modernité capitaliste donnera à la modernité démocratique l'opportunité et la force de se transformer en un système qui soit en accord avec sa propre historicité. L'histoire échappera peut-être pour la première fois à une écriture comme histoire de l'occupation, du colonialisme et de toutes les formes d'invasions, pour commencer enfin à être écrite comme histoire d'une société constituée par la vie d'individus libres, égaux et démocratiques.

Abdullah Öcalan
15 août 2009